

COMMUNE D'AUSSAC VADALLE

AMENAGEMENT DU BOURG DE VADALLE PHASE 2

Vu et arrêté le présent certificat à la somme de:

Soixante treize mille cinq cent cinquante quatre euros

Vu et vérifié :
12 12 2022

BETG

Certifie qu'il peut être payé à l'entreprise **EUROVIA** la somme de :

Cinquante cinq mille neuf cent quarante cinq euros et douze centimes

Certifie qu'il peut être payé à l'entreprise **Signalisation 16** la somme de :

dix sept mille six cent huit euros et quatrevingt huit centimes

Vu et vérifié le :

COMMUNE D'AUSSAC VADALLE